

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 42 - Vendredi 15 novembre 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville met au concours une place

**d'apprenti (e)
employé(e) de commerce, profil E.**

Entrée en fonction : août 2014

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'Administration municipale, à l'att. de Monsieur Rollier Raymond, formateur, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville jusqu'au **02 décembre 2013** au plus tard.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'intéressé par téléphone au numéro 032 752 10 10.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

DECHETS VERTS

Suite aux bonnes conditions climatiques le ramassage portes-à-portes des déchets verts est prolongé jusqu'à nouvel avis.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EPURATION
DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIERES,
LA NEUVEVILLE ET NODS

LES WC NE SONT PAS UNE POUBELLE

Le comité du syndicat et les exploitants de la station d'épuration ne peuvent que regretter le manque de scrupules de certaines personnes **qui confondent ordures avec épuration de l'eau !**

Le traitement des eaux usées est et reste un processus complexe qui ne permet pas de traiter toutes les matières.

Nous aimerions rappeler à nos concitoyens et concitoyennes de ne pas jeter à l'égout, c'est-à-dire dans les WC l'huile, les cotons tiges, les bandes et tampons hygiéniques, les restes de nourriture, les déchets verts (épilures, écorces d'oranges, tri de salade, etc.), la peinture, les solvants ou tout autre produit pouvant altérer l'eau.

Tous les produits cités ci-dessus demandent des traitements particuliers, voire engendrer des pannes.

Il est impératif que de participer au tri des déchets, tant dans le respect de l'environnement, la maintenance des installations et la maîtrise des coûts d'exploitation.

Pour information, une tonne et demie des déchets cités est extraite chaque semaine de la station d'épuration !

Le chef d'exploitation, M. Jean-Claude Girard, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de votre bienveillance et de votre collaboration.

Le président du Syndicat, M. J.-C. Scherler
Le chef d'exploitation, M. J.-C. Girard

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 24 novembre 2013 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Initiative populaire « 1 :12 – Pour des salaires équitables »
2. Initiative populaire « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »
3. Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)

VOTATION CANTONALE

1. Initiative populaire « Pas de naturalisation de criminels et de bénéficiaires de l'aide sociale ! »

VOTATION RÉGIONALE

1. Engagement d'un processus par le Conseil communal tendant à la création d'un nouveau canton couvrant les territoires du Jura bernois et de la République et Canton du Jura, dans le respect du droit fédéral et des cantons concernés

VOTATION COMMUNALE

1. Transfert au Conseil municipal la compétence de vendre une portion de terrain de 3'082 m² extraits de la parcelle communale numéro 1516 au prix du marché, mais avec un minimum de CHF 340.-/m²

Le scrutin sera ouvert :

**Dimanche 24 novembre 2013 de 10h. à 12h.
dans les locaux de l'Administration communale, Place du Marché 3, La Neuveville.**

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 24 novembre 2013 de 10h. à 12h., dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.



PAROISSE RÉFORMÉE

Mini Bazar de fin d'année

28 novembre 2013 de 14h à 17h 30

Accent sur les Goûts et Saveurs
anciens et nouveaux

coin café

Grand - Rue 13, La Neuveville
au 1^{er} étage,

porte à droite du secrétariat de la paroisse

En faveur des projets soutenus par notre paroisse



Paroisse Catholique

Rue des Mornets 15/19
Case postale
2520 La Neuveville

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

RECTIFICATIF CHANGEMENT DE DATE

Convocation

**Convocation Assemblée ordinaire le
jeudi 12 décembre 2013 à 20h 15
Salle de paroisse**

Ordre du jour :

1. Méditation abbé Léon FOE
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 20 juin 2013
3. Budget 2014 et quotité d'impôt
4. Elections périodiques 2014 à 2017 :
 - 4.1 Présidence et vice-présidence des Assemblées
 - 4.2 Secrétaire des Assemblées
 - 4.3 Présidence du Conseil de Paroisse
 - 4.4 Membres du Conseil de paroisse
 - 4.5 Membres de la Commission des vérifications des comptes
5. Jardin et alentours
6. Synode
7. Rapports du Conseil de paroisse
8. Information CdOp
9. Divers

Conseil de paroisse

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants :

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

**Commune de La Neuveville**www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mailSamedi 23 novembre 2013
au Centre des Epancheurs**Invitation
A TOUTE LA POPULATION**A l'avant-première du film
La Neuveville
LES CLEFS DE LA LIBERTÉ
Depuis 700 ans

Toast Production Sàrl

ouverture des portes au public à 14h00 :

1^{ère} projection, à 14h302^{ème} projection, à 15h003^{ème} projection, à 15h30Le DVD du film sera vendu après les
projections au prix préférentiel de CHF 10.-Merci à Ciné2520 pour sa contribution
Merci à M. Jan Boesch pour sa collaboration**VOTATIONS FÉDÉRALE, CANTONALE, RÉGIONALE ET COMMUNALE DU 24 NOVEMBRE 2013**

Le bureau chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin et du dépouillement a été constitué comme suit :

Président :**Vice-présidente :****Vice-président :****Membres**

Mmes et Mlles

Maria	Arianna
Marti	Séverine
Meyer	Angela
Milinkovic	Ljilja
Morata	Diane
Mottet	Marie
Müller	Maryse
Orha	Sanda

M. Mamie Richard
Mme Macabrey Laurence
M. Prongué François

MM.

Bürki	Sacha
Meia	Jean Steve
Meier	Roland
Mettler	Antoine
Meylan	Noël
Monetti	Mike
Morina	Hysni
Moser	Florent
Ögül	Jonathan
Oppliger	Olivier
Schori	Christophe

Transport et fonctions à Chavannes (bureau accessoire) :

M. Püntener Richard et M. Moser Pierre

**SERVICE INDUSTRIELS
SERVICE DU TELERESEAU
NOUVEAU**Chères Clientes, Chers Clients,
Depuis quelques semaines notre service du télé-
seu, en collaboration avec notre partenaire UPC-
Cablecom, vous propose plus de **50 programmes
de télévision au format numérique !**Ces programmes numériques sont disponibles à
votre prise du téléseu sans frais supplémentaires.
Comment accéder à cette offre ?

1. Vérifier que votre téléviseur possède la norme DVB-C.
2. Programmer votre appareil sur ces nouveaux produits.

Si votre appareil de télévision n'est pas équipé pour
traiter la norme DVB-C notre service vous offre un
convertisseur de signaux (limité à un convertisseur
par abonnement).Pour d'éventuelles questions concernant votre télé-
viseur (programmation et normes) votre spécialiste
en radio et TV est votre partenaire privilégié.Informations supplémentaires disponibles sur le site
de notre partenaire UPC-Cablecom :
<http://www.upc-cablecom.ch/fr/support/instructions/television/>Pour toute question administrative ou commerciale
les services industriels de La Neuveville sont à votre
disposition au numéro 032 752 10 10 ou par cour-
riel : services.industriels@neuveville.chPour toute question technique le service du télé-
seu est à votre disposition au numéro 032 752 10
84 ou par courriel : teleseu@neuveville.ch

Votre team du téléseu

**SYNDICAT DE COMMUNES
SERVICE DES EAUX TLN**Invitation à l'assemblée des délégués du Syn-
dicat de communes Service des eaux TLN**Jeudi, 19 décembre 2013 à 18.30 heures, à la
Maison des vins du lac de Bienne à Douanne****Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 mai 2013
2. Approbation du budget du compte de fonctionnement 2014
3. Informations
4. Divers

Gléresse, 11 novembre 2013

Syndicat de communes Service des eaux TLN

**MOBILITY EST DISPONIBLE
À LA NEUVEVILLE**Comme vous le savez certainement un véhicule Mo-
bility est disponible pour la population, à La Neuve-
ville !Mobility est un service de partage de voitures (Car-
sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept
s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule
pour se déplacer dans une région définie sur une
courte durée pour des raisons professionnelles ou
privées. La tarification comprend le nombre de kilo-
mètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du
véhicule.Les abonnés de ce service de partage de voiture ont
la possibilité dès maintenant de réserver la voiture
mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux
utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable
de type Renault Mégane.Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur
toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par
téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet
www.mobility.ch.Pour tous renseignements complémentaires, vous
pouvez également vous adresser à l'administration
communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel
d'urgenceTél. 145 Intoxications,
appels d'urgenceTél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants
et les jeunes**District****CONVOCATION**Les délégués du S E D sont invités à participer à
notre**Assemblée générale ordinaire qui se tiendra
à Prêles, Halle polyvalente
le mardi 17 décembre 2013, 20 H 00****ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2013
2. Rapport de la présidente
3. Budget 2014
4. Elections statutaires
 - a) membres du conseil d'administration
 - b) président (e)
 - c) vice-président (e)
 - d) organe de vérification
5. Informations des fontainiers
6. Informations de l'ingénieur
7. Divers

S E D

M.-Cl. Schaller
PrésidenteR. Rollier
Administrateur**Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81**



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

NOVEMBRE
Samedi 16
Lundis 18, 25

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Judi 12 décembre 2013 à 20.00 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Promesse des nouveaux membres du Conseil communal
- 3) Elections pour la législature 2014-2017
 - a) Président des assemblées
 - b) Vice - président des assemblées
 - c) Organe de vérification des comptes et protection des données
- 4) Budgets 2014
 - a) Présentation des budgets
 - b) Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - c) Approbation du budget de la communauté scolaire du Collège de District
 - d) Approbation du budget du syndicat des sapeurs pompiers du Plateau de Diesse
 - e) Approbation du budget communal 2014, taxe immobilière 1,5 % et quotité d'impôt 1.64 restent inchangées
- 5) Modifications de l'annexe II du règlement sur le personnel et les traitements du 19.12.2001
 - a) Présentation
 - b) Approbation
- 6) Règlement concernant les émoluments de la commune mixte de Nods
 - a) Présentation
 - b) Approbation
- 7) Règlement d'organisation du syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois - Tramelan
 - a) Présentation
 - b) Approbation
- 8) Modification du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse – sapeurs-pompiers Plateau
 - a) Présentation
 - b) Approbation
- 9) Assainissement du chauffage et isolation du collège du district
 - a) Présentation
 - b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 68'227.05
- 10) Viabilisation des terrains de la zone artisanale
 - a) Présentation
 - b) Approbation du crédit d'investissement de CHF 172'000.-

11) Réfection chemin de Crêt Melins

- a) Présentation
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 112'000.-

12) Aide à l'investissement en faveur de la fromagerie Reist pour la construction d'une nouvelle cave à fromages à la zone artisanale

- a) Présentation
- b) Acceptation de l'octroi d'une subvention à fond perdu de CHF 40'000.-

13) Communications du Conseil communal

14) Divers

Les documents se rapportant à cette assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, le lundi de 16 h 00 à 18 h 00, le mercredi et jeudi de 09 h 30 à 11 h 30, ou sur rendez-vous.

CONSEIL COMMUNAL

PLACES PUBLIQUES COMMUNALES

Les places publiques communales (près de l'Impasse des Lutins et près de l'ancien télésiège) sont en partie utilisées par des véhicules et des remorques souvent sans plaques. Afin de pouvoir disposer de ces emplacements pour l'hiver et d'en garantir un déneigement adéquat, les propriétaires sont priés de débarrasser leurs biens jusqu'au

15 novembre 2013 dernier délai

Faute de quoi ils prennent le risque d'une évacuation par les services communaux, les frais étant à leur charge.

Conseil communal

DÉPÔT PUBLIC

Le conseil communal de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'il met en dépôt public du 8 novembre au 8 décembre 2013

- Modifications de l'annexe II du règlement sur le personnel et les traitements du 19.12.2001
- Règlement concernant les émoluments de la commune mixte de Nods
- Règlement d'organisation du syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois – Tramelan
- Modifications du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse – sapeurs-pompiers Plateau

Ces documents, en vertu de l'art. 54 de la LCo, sont déposés publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de les consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

Ces objets seront soumis pour approbation lors de l'assemblée communale du 12 décembre 2013.

CONSEIL COMMUNAL

RECHERCHE DE BERGER

Nous recherchons dès la saison 2014, un(e) berger(ère) pour les métairies du Neuf et du Vieux Chalet à Chasseral. Le cahier des charges est consultable à l'administration communale de Nods où de plus amples informations peuvent être obtenues 032 751 24 29 ou sur le site internet www.nods.ch. Les offres manuscrites doivent parvenir à l'administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods jusqu'au 15 décembre 2013.

A L'ECOUTE DE TOUS

Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous.

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

26 novembre prochain dès 16 h 30

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous. C'est avec plaisir que nous vous attendons !

CONSEIL COMMUNAL



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à notre traditionnelle

VENTE DE PAROISSE

qui aura lieu le Samedi 23 novembre 2013

A la halle de gymnastique de 11h à 17h.

Un concert apéritif vous sera proposé par la fanfare Espérance Nods-Diesse

Pour votre repas : Jambon, gratin, salade 15.-frs
Enfant : 8.-frs.

Vous y trouverez également de bonnes choses à déguster : pains, tresses, canapés, sandwichs, boules de Berlin, tourtes et autres desserts maison.

Pour vos cadeaux : décorations de Noël et artisanat, fleurs et littérature biblique.

L'après-midi, pour vous divertir : match au loto de 10 passes et 1 gratuite pour les enfants

Le comité de la vente et le conseil de paroisse.

COMMISSION FORESTIÈRE RECHERCHE D'UN MEMBRE

Vous êtes intéressé(e) par le domaine des forêts et souhaitez participer activement à la vie communale ?

Alors n'hésitez pas. Faites le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Daniel Balmer au 079 701 55 03.

CONSEIL COMMUNAL

VOTE PAR CORRESPONDANCE RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

- La carte de légitimation doit être signée par l'électeur/trice. Dans le cas contraire, le vote n'est pas valable.

- Lors de l'envoi par la poste, la commune ne prend pas en charge les frais de port. **Les enveloppes réponses non affranchies ou insuffisamment affranchies seront refusées.**

- Les enveloppes de vote par correspondance peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au samedi minuit précédant le scrutin. **Le dimanche de la votation, seul le vote aux urnes est possible.**



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier) Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Merci d'avance de votre collaboration

**Ouvertures : les samedis et lundis de 10h00 à 11h00
les mercredis de 17h00 à 18h00**

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Judi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements *pointus*, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.



Commune Bourgeoise
Prêles

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMUNE BOURGEOISE

Mardi 3 décembre 2013 à 20h15
Hôtel de l'Ours à Prêles

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2014
3. Elections
→ 2 conseillers
→ 1 vice-président
4. Informations du Conseil
5. Divers et tour de table

PROCHAINE RENCONTRE "FIL D'ARGENT"

Groupe des Aînés de Prêles
le jeudi 28 novembre 2013

rendez-vous à 14h00 à la halle polyvalente

Vous êtes cordialement invités à la dernière rencontre de l'année 2013 du groupe des aînés "Fil d'Argent" qui se déroulera comme d'habitude à la petite salle de la halle polyvalente de Prêles. Un exposé sur la faune régionale vous sera présenté.

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer auprès de Francine Giauque au 032 315 23 79.

Au plaisir de vous revoir nombreux.
Pour l'équipe de Fil d'Argent
Francine Giauque

NOËL DES AÎNÉS 2013

Comme de coutume, les communes de Diesse, Lamboing et Prêles invitent leurs Aînés à participer au souper de Noël qui se déroulera cette année dans la commune de Diesse.

Pour ce faire, et afin que vous puissiez d'ores et déjà planifier la date de cette rencontre, nous vous informons que ladite manifestation se déroulera le

**mercredi 11 décembre 2013 à 16.00 h
au Battoir à Diesse.**

Pour une question d'organisation, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir retourner à l'administration de leur commune respective, le bulletin d'inscription se trouvant ci-dessous jusqu'au **29 novembre 2013.**

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir nombreux participer à ce repas.

Les conseils communaux de
Diesse, Lamboing et Prêles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire prendre part au Noël des Aînés 2013 :

NOM :

PRÉNOM :

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Localité :

No de téléphone :

**à retourner avant le 29 novembre 2013
à vos communes respectives.
Merci !**

RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Nous prions instamment les propriétaires de chiens de ramasser les crottes et **de déposer impérativement les sachets dans une poubelle.** En effet, nous constatons que de nombreux sacs sont simplement abandonnés sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration pour garder propre notre village et ses alentours.

L'administration municipale

ÉLECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ DU 19 JANVIER 2014

MM. Raymond Troehler et Pierre Petignat ayant renoncé à leur élection en tant que membre du conseil municipal pour Raymond Troehler et en tant que vice-président des assemblées pour Pierre Petignat, des **élections complémentaires** - au sens de l'art. 41 du Règlement concernant les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse - ont été fixées par les conseils communaux de Diesse, Lamboing et Prêles **au dimanche 19 janvier 2014.**

Selon l'art. 18 al. 4 du Contrat de fusion, l'ensemble des communes contractantes forme un cercle électoral pour les élections au sens de l'al. 3. Sont électeurs et éligibles les ayants droit au vote des communes contractantes.

Selon ces dispositions, la possibilité de candidature aux postes vacants de conseiller communal et vice-président des assemblées est ouverte.

Conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Plateau de Diesse, **les listes de candidature doivent être déposées auprès des administrations communales au plus tard jusqu'au 44^{ème} jour précédant le scrutin (vendredi à 17h00), soit le vendredi 6 décembre 2013 à 17h00. Ces listes peuvent être retirées auprès des administrations communales.**

Chaque liste de candidature doit être signée par au moins 10 citoyens / citoyennes du cercle électoral, habilité(e)s à voter en matière communale (citoyen / citoyenne suisse résidant depuis au moins 3 mois dans la commune). Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidature. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Dès le 13 décembre 2013, la liste des candidats / candidates sera publiée.

Les listes de candidature doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidature doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidature ne doit pas contenir plus de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, soit en l'occurrence un siège.

Lorsqu'aucune liste de candidature n'a été déposée, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible. Est élue la personne qui recueille le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Ces élections ont lieu selon le système majoritaire. Si une seule candidature est présentée dans les formes et délais légaux, le candidat / la candidate est élu/e tacitement.

Pour d'autres informations, veuillez svp consulter les dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte du Plateau de Diesse (www.fusionplateaudiesse.ch). Les prescriptions cantonales en matière de votations et d'élections, le cas échéant les prescriptions fédérales, sont applicables par analogie aux questions non traitées par ledit règlement.

Le Conseil communal



Commune

de Prêles

VENTE DE DÉCORATIONS DE NOËL AU PETIT MARCHÉ

Mardi 26 novembre 2013, le Foyer d'Education de Prêles tiendra un stand au petit marché.

Vous seront proposés: des couronnes de l'avent, des arrangements de Noël avec et sans bougie, des arbres décoratifs, ainsi que divers articles de saison, tous préparés dans leurs ateliers.

Laissez-vous surprendre !

L'administration municipale

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous rappelons aux citoyens de Prêles que les ordures ménagères sont à **mettre dans des sacs officiels rouges** qui doivent être déposés dans les différents containers répartis dans le village.

Pour ce qui est des conteneurs à vignettes, nous rappelons que ceux-ci ne doivent pas être trop remplis. Il doit être possible de fermer le couvercle.

En cas de dépôt sauvage de déchets ou d'utilisation de sacs non-appropriés, les contrevenants seront amendés.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration.

L'administration municipale



Canton

de Berne

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DES PROJETS DE ROUTE NATIONALE (PROJET DÉFINITIF)

N05, Galerie de sécurité Ligerztunnel, Modification de l'entrée Ouest

Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert la procédure ordinaire d'approbation des plans selon les art. 27a à 27c de la loi fédérale sur les routes nationales (LRN; RS 725.11), l'art. 12 de l'ordonnance sur les routes nationales (ORN; RS 725.111) ainsi que les art. 27 ss de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711).

Mise à l'enquête publique

Pendant toute la durée du délai de mise à l'enquête publique, le projet peut être consulté durant les heures d'ouverture mentionnées ci-après:

Administration communale, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
Heures d'ouverture: 8h30 - 11h30 et 13h45 - 16h15, le jeudi 17h45

Le délai de mise à l'enquête court du **15 novembre 2013** au **16 décembre 2013**.

Le projet de construction doit être marqué sur le terrain par un piquetage. Etant donné que la construction de la galerie de sécurité déjà autorisée est en cours, le piquetage ne pourra toutefois être que minimal. Les objections émises contre le piquetage



Canton de Berne

doivent être adressées sans retard, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête, au **Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Kochergasse 10, 3003 Berne** (art. 27a LRN).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers (art. 32 LEx).

Restriction des actes de disposition

A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis de faire, sans le consentement de l'OFROU, sur le terrain concerné par le projet mis à l'enquête, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation ou la construction de l'ouvrage projeté plus onéreuse ou plus difficile (art. 27b al. 3 LRN et art. 42 à 44 LEx).

Consultation des tiers concernés

Quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la LEx peut, conformément à l'art. 27d LRN, faire opposition par écrit contre le projet pendant le délai de mise à l'enquête auprès du **Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Kochergasse 10, 3003 Berne**. Toute personne qui n'a pas fait Opposition est exclue de la suite de la procédure. Les communes font valoir leurs intérêts par voie d'opposition.

Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des art. 39 à 41 LEx doivent être adressées au DETEC.

Berne, le 7 novembre 2013

Sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU)
Office des ponts et chaussées du canton de Berne

L'ingénieur en chef cantonal :

Stefan Studer

POLIZEI- UND MILITÄRDIREKTION DES KANTONS BERN AMT FÜR MIGRATION UND PERSONENSTAND DES KANTONS BERN

Am **Dienstag, 3. Dezember 2013**, wird für die Mitarbeitenden des Amtes für Migration und Personenstand des Kantons Bern eine Weiterbildungsveranstaltung durchgeführt.

Öffnungszeiten für Schalter, Büros und Telefone an diesem Tag sind wie folgt:

Der **Migrationsdienst** an der Eigerstrasse 73, ist **nur bis 12.00 Uhr geöffnet**.

Der **Zivilstands- und Bürgerrechtsdienst** an der Eigerstrasse 73 bleibt den **ganzen Tag geschlossen**.

Die **Zivilstandsämter des Kantons Bern** bleiben den **ganzen Tag geschlossen**.

Terminvereinbarungen für **Pass- und IDK-Bestellungen** über die Telefonnummer des Callcenter sind **nur bis 12.00 Uhr mittags möglich**.

Die **Ausweiszentren in Courtelary, Interlaken, Langenthal und Langnau i.E.** bleiben den **ganzen Tag geschlossen**.

Das **Ausweiszentrum** an der Laupenstrasse 18a in

Bern (inkl. Notpassstelle) ist **nur bis 15 Uhr geöffnet**.

Das **Ausweiszentrum** an der Kontrollstrasse 20 in Biel ist **nur bis 12 Uhr geöffnet**.

Das **Ausweiszentrum** an der Scheibenstrasse 3 in Thun ist **nur bis 12 Uhr geöffnet**.

Besten Dank für Ihr Verständnis.

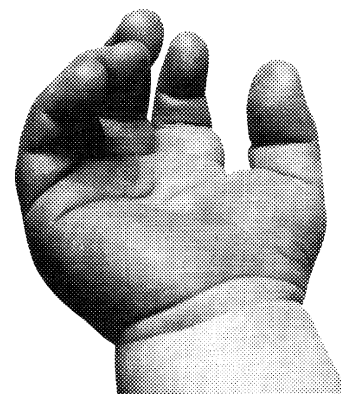
DIRECTION DE LA POLICE ET DES AFFAIRES MILITAIRES DU CANTON DE BERNE OFFICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS DU CANTON DE BERNE

Le personnel de l'Office de la population et des migrations du canton de Berne assistera à un cours de perfectionnement le **mardi 3 décembre 2013**. Par conséquent, **les heures d'ouverture des guichets et bureaux seront modifiées comme suit ce jour-là.**

- Le **Service des migrations**, Eigerstrasse 73, Berne, **fermera à 12 heures.**
- Le **Service de l'état civil et des naturalisations**, Eigerstrasse 73, Berne, **sera fermé toute la journée.**
- Les **offices de l'état civil** du canton de Berne seront **fermés toute la journée.**
- Le **centre d'appels** pour les rendez-vous en vue d'obtenir des documents d'identité **fermera à 12 heures.**
- Les **centres de documents d'identité de Courtelary, Interlaken, Langenthal et Langnau** seront **fermés toute la journée.**
- Le **Service des documents d'identité (y compris le Service des passeports provisoires)**, Laupenstrasse 18a, Berne, **fermera à 15 heures.**
- Le **centre de documents d'identité, Rue du Contrôle 20, Bienna**, **fermera à 12 heures.**
- Le **centre de documents d'identité, Scheibenstrasse 3, Thoune**, **fermera à 12 heures.**

Amt für Migration und Personenstand des
Kantons Bern - Eigerstrasse 73, CH-3011 Bern
Fax +41 31 633 47 69, www.pom.be.ch/mip

L'avenir à pleines mains



pro **juventute**

**Commune****mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**ÉLECTIONS COMMUNALES
COMPLÉMENTAIRES POUR LA COMMUNE
MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
DU 19 JANVIER 2014**

MM. Raymond Troehler et Pierre Petignat ayant renoncé à leur élection en tant que membre du conseil municipal pour Raymond Troehler et en tant que vice-président des assemblées pour Pierre Petignat, des **élections complémentaires** - au sens de l'art. 41 du Règlement concernant les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse - ont été fixées par les conseils communaux de Diesse, Lamboing et Prêles **au dimanche 19 janvier 2014**.

Selon l'art. 18 al. 4 du Contrat de fusion, l'ensemble des communes contractantes forme un cercle électoral pour les élections au sens de l'al. 3. Sont électeurs et éligibles les ayants droit au vote des communes contractantes.

Selon ces dispositions, la possibilité de candidature aux postes vacants de conseiller communal et vice-président des assemblées est ouverte.

Conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Plateau de Diesse, **les listes de candidature doivent être déposées auprès des administrations communales au plus tard jusqu'au 44^{ème} jour précédant le scrutin (vendredi à 17h00), soit le vendredi 6 décembre 2013 à 17h00. Ces listes peuvent être retirées auprès des administrations communales.**

Chaque liste de candidature doit être signée par au moins 10 citoyens / citoyennes du cercle électoral, habilité(e)s à voter en matière communale (citoyen / citoyenne suisse résidant depuis au moins 3 mois dans la commune). Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidature. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Dès le 13 décembre 2013, la liste des candidats / candidates sera publiée.

Les listes de candidature doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidature doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidature ne doit pas contenir plus de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, soit en l'occurrence un siège.

Lorsqu'aucune liste de candidature n'a été déposée, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible. Est élue la personne qui recueille le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Ces élections ont lieu selon le système majoritaire. Si une seule candidature est présentée dans les formes et délais légaux, le candidat / la candidate est élu/e tacitement.

Pour d'autres informations, veuillez svp consulter les dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte du Plateau de Diesse (www.fusionplateaudediesse.ch). Les prescriptions cantonales en matière de votations et d'élections, le cas échéant les prescriptions fédérales, sont applicables par analogie aux questions non traitées par ledit règlement.

Le Conseil communal

RENCONTRE DES AINES

La prochaine rencontre suivi d'un souper aura lieu le **samedi 23 novembre 2013**. Pour des éventuelles questions ou compléments d'information, veuillez vous adresser à Mme B. Dubois-dit-Bonclaud.

La responsable
Brigitte Dubois-dit-Bonclaud

NOËL DES AÎNÉS 2013

Comme de coutume, les communes de Diesse, Lamboing et Prêles invitent leurs Aînés à participer au souper de Noël qui se déroulera cette année dans la commune de Diesse.

Pour ce faire, et afin que vous puissiez d'ores et déjà planifier la date de cette rencontre, nous vous informons que ladite manifestation se déroulera le

**mercredi 11 décembre 2013 à 16.00 h
au Battoir à Diesse.**

Pour une question d'organisation, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir retourner à l'administration de leur commune respective, le bulletin d'inscription se trouvant ci-dessous jusqu'au **29 novembre 2013**.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir nombreux participer à ce repas.

Les conseils communaux de
Diesse, Lamboing et Prêles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire prendre part au Noël des Aînés 2013 :

NOM :

PRÉNOM :

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Localité :

No de téléphone :

**à retourner avant le 29 novembre 2013
à vos communes respectives.
Merci !**

**PLANNING FAMILIAL AU
CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE**

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch



Le GAD vous invite au concert de

DixieOnAir

Samedi 16 Novembre 2013
Ouverture des portes 19h30



Lors d'une virée au concert de la légende vivante de Dixieland, Chris Barber, certains jeunes musiciens ont décidé de fonder un groupe. Assez rapidement ils ont trouvé les trois coéquipiers manquants. Déjà la première grande scène a été un vrai succès! DixieOnAir se jouait désormais dans le cœur du public. Des chapiteaux remplis, des concerts enthousiasmants suivis de bis frénétiques sont des raisons suffisantes pour rencontrer DixieOnAir et se laisser emporter par sa musique. DixieOnAir est un jeune groupe dynamique qui enchante par sa spontanéité naturelle. Et si l'on prononce ce nom avec un accent français, on reconnaît facilement le bilinguisme franc, sympathique et décontracté du groupe qui a fait naître récemment et tout naturellement le Dixieland et le Jazz de New Orleans. DixieOnAir - la manière agréable de redécouvrir et d'apprécier le Dixieland !

Renseignement :

gad.diesse@gmail.com / 079 385 38 46

Pour rester à l'écoute de nos manifestations :
<http://gaddiesse.wix.com/accueil#>

**Chaque minute dans le monde,
un enfant perd la vue!**

**Offrez la vue avec seulement
50 francs !**

CP 80-303030-1 • 8027 Zurich
www.cbmswiss.ch

cbm
mission chrétienne
pour les aveugles



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

ÉLECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE DU 19 JANVIER 2014

MM. Raymond Troehler et Pierre Petignat ayant renoncé à leur élection en tant que membre du conseil municipal pour Raymond Troehler et en tant que vice-président des assemblées pour Pierre Petignat, des **élections complémentaires** - au sens de l'art. 41 du Règlement concernant les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse - ont été fixées par les conseils communaux de Diesse, Lamboing et Prêles **au dimanche 19 janvier 2014**.

Selon l'art. 18 al. 4 du Contrat de fusion, l'ensemble des communes contractantes forme un cercle électoral pour les élections au sens de l'al. 3. Sont électeurs et éligibles les ayants droit au vote des communes contractantes.

Selon ces dispositions, la possibilité de candidature aux postes vacants de conseiller communal et vice-président des assemblées est ouverte.

Conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Plateau de Diesse, **les listes de candidature doivent être déposées auprès des administrations communales au plus tard jusqu'au 44^{ème} jour précédant le scrutin (vendredi à 17h00), soit le vendredi 6 décembre 2013 à 17h00. Ces listes peuvent être retirées auprès des administrations communales.**

Chaque liste de candidature doit être signée par au moins 10 citoyens / citoyennes du cercle électoral, habilité(e)s à voter en matière communale (citoyen / citoyenne suisse résidant depuis au moins 3 mois dans la commune). Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidature. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signa-

ture après le dépôt de la liste.

Dès le 13 décembre 2013, la liste des candidats / candidates sera publiée.

Les listes de candidature doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidature doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidature ne doit pas contenir plus de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, soit en l'occurrence un siège.

Lorsqu'aucune liste de candidature n'a été déposée, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible. Est élue la personne qui recueille le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Ces élections ont lieu selon le système majoritaire. Si une seule candidature est présentée dans les formes et délais légaux, le candidat / la candidate est élu/e tacitement.

Pour d'autres informations, veuillez svp consulter les dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte du Plateau de Diesse (www.fusionplateaudediesse.ch). Les prescriptions cantonales en matière de votations et d'élections, le cas échéant les prescriptions fédérales, sont applicables par analogie aux questions non traitées par ledit règlement.

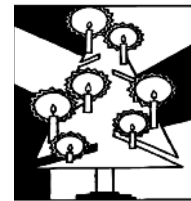
Le Conseil communal

RENCONTRE DES AÎNÉS

La prochaine rencontre des aînés aura lieu, le **mercredi 20 novembre, à 15h00** au Complexe du Cheval Blanc à Lamboing. Pour d'éventuelles questions ou compléments d'information, veuillez vous adresser à M. Knuchel Ulrich no 079 699 79 63.

Le Comité

Commune mixte de Lamboing VENTE DE SAPINS DE NOËL



La vente des sapins de Noël est prévue pour le samedi **14 décembre 2013, de 09h00 à 10h00** sur la place de parc de l'administration. Prix du sapin Fr. 10.-. Nous invitons les personnes intéressées à venir retirer au bureau communal, contre paiement, un bon, et ce jusqu'au jeudi **12 décembre 2013**.

ADMINISTRATION COMMUNALE

CALENDRIER DE L'AVENT

Nous vous proposons de décorer votre jardin, un balcon ou une fenêtre de votre maison **pour la période du calendrier de l'Avent !** Cette idée vous intéresse ? Alors n'hésitez pas, annoncez-vous au secrétariat au 032.315.11.70 d'ici au 5 décembre 2013. Une soirée ouverte à tous sera organisée fin décembre afin d'admirer les décorations de chacun. Nous vous remercions pour vos idées et votre participation à la mise en valeur de notre village durant cette période de fêtes.

Administration communale

TOLÉRANCE LORS DU DÉNEIGEMENT !

En cas de fortes chutes de neige, les travaux de déneigement peuvent devenir problématiques. Il se peut en effet que la neige doive être repoussée en bordure des jardins. La commune souhaite que vous, citoyens, ayez une attitude tolérante dans ces situations extrêmes. Un grand merci pour votre compréhension.

Le Conseil communal

Plateau de Diesse

SYNDICAT D'AMÉLIORATIONS FONCIÈRES DU PLATEAU DE DIESSE - DRAINAGES -

Les Propriétaires des parcelles incluses dans le périmètre du drainage sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE

Judi 21 novembre 2013 à 20h00
Au Restaurant de l'Ours à 2515 Prêles

Ordre du Jour :

1. Salutations
2. Nomination d'un scrutateur
3. PV de l'assemblée générale du 22 octobre 2009
4. Rapport d'activité
5. Comptes 2009 à 2012
 - Présentation
 - Rapport des vérificateurs
 - Approbation
6. Nomination du comité
 - Représentant de la commune de Diesse
7. Divers & imprévus

A l'issue de l'assemblée une collation sera servie.

Diesse, 30 octobre 2013
Le comité du SAF



Communes de Nods, Diesse, Lamboing, Prêles

RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

Le corps de sapeurs-pompiers du Plateau a pour but de lutter contre le feu, les phénomènes naturels et autres événements dommageables.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer activement au corps des sapeurs-pompiers, atteignant l'âge de 21 ans ou plus en 2014 et habitant le Plateau de Diesse, à participer à la séance d'information et de recrutement le

Lundi 18 novembre 2013 à 19h30
au hangar du feu de Nods (milieu du village, sous le battoir)

En cas d'absence, merci de contacter le commandant du corps, Eric Darioly (tél. 079 637 29 75).

D'avance nous vous remercions de votre présence et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Les sapeurs-pompiers Plateau

Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!

Avec seulement 20 francs, vous pouvez offrir des lunettes de vision à des enfants souffrant d'un problème de vision.

Avec 20 francs, vous pouvez offrir à une personne aveugle un guide à la cécité et la cécité est opérée.

Offrez la vue à un enfant qui en a besoin!

CBM Suisse d'adhésion pour les enfants, 802 Zurich, 07 80 20 20 20 - www.cbmsuisse.ch



Tél. 117 Police
Tél. 118 Feu
Tél. 144 Ambulances

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi
16h 30 Maison de paroisse culte de l'enfance
18h à 20h Maison de paroisse, répétition spectacle de Noël
Samedi
9h Catéchisme 5e, Maison de paroisse
Dimanche 17 novembre
10h, Blanche église : culte
Officiant : Philippe Maire
Lectures : Ecclésiaste 3.10-22
Cantiques : 61-37, 45-02, 37-13, 47-01, 61-33

Mercredi
10h Recueillement à la salle Schwander Gr. Rue 13
Jeudi
Culte dans les homes :
9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos
14h30 Rencontre des Aînés à la Maison de paroisse.
M. Denis Petitjean, ancien directeur du home d'enfants de Courtelary, nous partagera quelques reflets d'une vie dédiée aux handicapés de l'amour
La Blanche église est ouverte de 10h à 17h
A votre service, pasteur John Ebbutt
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielerssee

Sonntag 17. November
10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Erntedank-Gottesdienst mit Abendmahl. Taufe von Léonie Künzli, Schafis. Bibeltext: Ps 34,11 (die Löwen ... und die anderen). Mit Miriam Vaucher (Orgel), Silvio Merazzi und Peter Wüthrich (Trompete und Alphorn), Claudia Marmet und Vera Spöcker (Kelchhalterinnen), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi. Anschliessend Apéro.

Amtswochen

11. bis 24. Nov.: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi
032 315 11 09

Paroisse catholique de La Neuveville

Samedi
14h messe autrement avec toutes les familles
Dimanche 17 novembre
10h Messe à l'église paroissiale et baptême
Messe en semaine
Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.
Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1er vendredi du mois.
Vendredi à l'église à 8h30 le premier vendredi de chaque mois.

Catéchèse 2013-2014

032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 17 novembre
Culte à Nods, 10h00, pasteur Joël Pinto
Journée d'entraide
Un très grand merci pour votre passage, votre collaboration et votre soutien. Cette édition a été particulièrement réussie avec la participation des enfants et de la troupe de théâtre Ethos. L'argent récoltée à cette occasion est destinée à soutenir des personnes aveugles en Erythrée. Un très grand merci!

Atelier bougies

Pour offrir ou se faire plaisir... Confection de bougies, samedi 16 nov; 13h30-14h30; 14h30-15h30, 15h30-16h30 Maison de paroisse de Diesse, 1 bougie 6.-, 2 bougies 10.-. Inscription auprès de Mme Anne-Claude Dubois 079.372.79.60 ou 032.315.18.5

Dimanche 24 novembre

Culte à Diesse, 10h00, pasteur Stéphane Rouèche
Contact
Président : M. Pierre-André Lautenschlager
032 315 24 40, lauten@hispeed.ch
Pasteur : Stéphane Rouèche,
032 315 27 37, stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 17 novembre
Nods, 10h, culte avec Sainte Cène
Samedi
Vente de paroisse de 11h – 17h, halle de gymn. Voir encadré.
Dimanche 24 novembre
Diesse, 10h, culte
Contacts
Pasteur desservant M. Joël Pinto
Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 078 717 59 94
joel_pinto@bluewin.ch
Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser
Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 16 novembre
9h 15 l'église à l'étude
10h 30 Culte, pasteur U. Frikart

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi
Groupe de jeunes de 20h00 à 22h00 au local des jeunes à l'Abri, 18h30, pique-nique
Dimanche 17 novembre
10h00 Culte avec Monsieur Norbert Valley
- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos
- Explorateurs: 1ère à 4ème Harmos
- Garderie
Mardi
Forum des hommes de 6h25 à 7h00
Mercredi
Au café des dames 9h15 à 11h00
www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

**Paroisse Catholique**

Rue des Mornets 15/19
Case postale
2520 La Neuveville

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSÉ**RECTIFICATIF
CHANGEMENT DE DATE****Convocation****Convocation Assemblée ordinaire le jeudi 12 décembre 2013 à 20h 15
Salle de paroisse****Ordre du jour :**

1. Méditation abbé Léon FOE
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 20 juin 2013
3. Budget 2014 et quotité d'impôt
4. Élections périodiques 2014 à 2017 :
 - 4.1 Présidence et vice-présidence des Assemblées
 - 4.2 Secrétaire des Assemblées
 - 4.3 Présidence du Conseil de Paroisse
 - 4.4 Membres du Conseil de paroisse
 - 4.5 Membres de la Commission des vérifications des comptes
5. Jardin et alentours
6. Synode
7. Rapports du Conseil de paroisse
8. Information CdOp
9. Divers

Conseil de paroisse

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30 & 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.
Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.
Tél. 032 751 28 38 (répondeur).
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville**JURA BERNOIS TOURISME**

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Tél. 032 751 49 49, Fax : 032 751 28 70.
Courriel: laneuveville@jurabernois.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.
Visites guidées sur demande. Renseignements : www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

Vendredi 15.11 2013 à 20h30

Michel Bühler - chansons

Dimanche 1.12 2013 à 17h00

Voices of Africa

Samedi 14.12 2013 à 20h30

Marc Donnet-Monay - humour

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétions à 20h à la maison de la paroisse réformée
lundi 18 novembre - lundi 2 décembre - lundi 16 décembre

